



# COMPTE RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR Le 10 mai 2023

## Membres présents en visio :

Karine PELLOUX, Béatrice SAVINA, Franck MONTAGNON, Pierre SAVINA, Aymeric PERRARD, Stéphane LITSCHGY.

## Invité présents en visio :

Amélie PELLOUX, Baptiste DUBOIS. Agata BLAZOWSKA-SERRA.

## Membres absents :

Véronique WERY, Éric OCCANSEY, Jean-Luc PARA.

## ORDRE DU JOUR :

1. Compte rendu de la réunion avec les clubs et les licenciés du 9 mai.
2. Tarifs de licences et statuts.
3. Tour des commissions.
4. Questions diverses

## 1.Compte rendu des réunions

Le président du comité résume la réunion du 9 mai. Il rappelle le courrier envoyé aux clubs et licenciés :

« Courrier à l'attention des clubs de basket des Alpes du Sud, ses licenciés et les personnes qui s'intéressent au basket de notre territoire.

Nous souhaitons communiquer pour donner suite à l'annulation de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2022. Cette dernière a été annulée pour différentes raisons, mais surtout parce qu'elle devait permettre d'accueillir dans le comité directeur des personnes voulant participer activement à la vie de notre comité. Malheureusement, deux événements sont venus contrecarrer l'organisation prévue. L'un d'entre eux et qui nous concerne tous a été que nous avions prévu les élections pour le comité directeur. Le constat est sans appel : aucune candidature n'a été enregistrée. Le vote n'avait donc plus lieu d'être. Le comité directeur et moi-même tenions à vous communiquer certaines informations importantes.

Les statuts prévoient 16 personnes, nous en sommes très loin avec 10 membres, dont 7 actifs. Nous rappelons que nous sommes aussi des bénévoles. La charge de travail qui nous incombe est importante et croissante. La fédération nous rappelle dès qu'elle le peut, l'ensemble de nos missions. De plus, les organismes et collectivités qui sont nos financeurs peuvent, comme c'est déjà arrivé, vérifier le respect des statuts avec le nombre de personnes prévues.

Certaines commissions, qui assurent une partie de nos missions d'organe décentralisé, sont actuellement gérées par un contrat d'apprentissage. Baptiste va malheureusement nous quitter en fin de saison, car son contrat se termine. L'opportunité de son apprentissage est due en grande partie à son faible coût, nous ne sommes pas du tout certains que cela se reproduise. Nous sommes une association et nous pensons que même si nous nous professionnalisant, nous souhaitons que des membres élus du comité soient garants du travail des salariés.

Le comité craint que le fonctionnement à venir devienne de plus en plus compliqué. Nous prenons un exemple et cela répondra aussi à une idée venue.

Nous n'avons jamais eu autant de pénalités à gérer, notre mission étant d'être garant du bon déroulement des championnats et plateaux. Les pénalités sont le fait de ce qui se passe ou parfois ce qui ne se passe pas sur chaque week-end. Nous préférons largement ne pas avoir à sanctionner les clubs, mais par respect pour ceux qui respectent les règlements, nous devons nous tenir à nos missions de vérificateurs. Cela donne un surcroît de temps pour traiter toutes ces sanctions (vérification, notification, facturation et suivi du paiement). Les membres du comité sont las d'avoir à traiter de plus en plus de dossiers.

Cela est aussi valable pour les dossiers de subventions, plus nombreux et plus complexes chaque année. Nous voulions aider les clubs en embauchant des apprentis BPJEPS, mais avec le peu de personnes actives au comité, la décision a été prise d'abandonner ce projet. Ce message n'est, certes pas très positif, mais se veut un message urgent d'alerte. Si nous ne prenons pas conscience très rapidement que nous avons besoin d'augmenter le nombre de nos membres "actifs", le Comité et par conséquent, les clubs et ses licenciés n'auront plus de dynamique et même pire, de championnats. Les membres du comité et son président souhaitent organiser une réunion qui sera disponible en visioconférence, c'est un moment important pour préparer la saison à venir.

Le comité directeur ne souhaite pas lancer une saison 2023-2024 en étant si peu nombreux, sans des personnes qui s'impliquent. Dans le but de pouvoir organiser une élection pour que de nouveaux membres nous rejoignent, nous pensons utile de discuter de notre avenir. Vous pouvez vous inscrire sur le formulaire suivant pour avoir les renseignements utiles à cette réunion qui aura lieu au siège du comité le mardi 9 mai à 19h. »

Les clubs présents : Barcelonnette, 2 personnes de Briançon, 2 personnes de Digne, HPB, BBCV, Seynes les Alpes, Veynes.

La discussion s'engage.

Franck signale que plusieurs personnes sont intéressées pour entrer au Comité en tant que membre.

## **2. Tarifs des licences**

Franck présente aux membres du comité le tableau avec les tarifs de licences pour la saison 2023/2024. Il constate que la Fédération a augmenté le SOCLE de 1€ et la ligue de 1,50€. La FFBB a augmenté le tarif de 1€ pour les U11, 3,70€ pour les U13 et U15 et 4€ pour les U17, U19 et de 3€ pour les loisirs entreprise.

Le Comité a décidé de ne pas augmenter le prix pour la saison prochaine.

Stéphane indique que le manque de bénévoles au sein du comité étant préoccupant, la professionnalisation des différentes tâches du comité pourrait devenir indispensable. Une augmentation des licences serait alors un moyen de financer un emploi supplémentaire.

Pierre répond qu'une augmentation de 10€ la licence multipliée par 1500 licenciés est l'équivalent d'un mi-temps.

La discussion s'engage.

Les tarifs de licences sont soumis au vote :

Voté à l'unanimité.

Le président du comité présente les nouveaux statuts et explique les modifications.

Les nouveaux statuts sont soumis au vote :

Voté à l'unanimité.

### **3. "Tour" des commissions**

#### **Commission des officiels**

Stéphane signale les difficultés pour la saison prochaine faisant suite à l'arrêt de l'arbitrage de plusieurs personnes, et surtout de l'absence de nouveaux arbitres formés.

Dans le meilleur des cas, les rencontres de pré-régionales seront couvertes par des officiels, mais rien n'est garanti à ce jour, y compris pour le niveau séniors.

La discussion s'engage.

Le système de Bonus-Malus favorisant les clubs formant des arbitres est maintenu.

#### **Commission Technique**

Amélie confirme les OBE à Laragne, La Bâtie et à Digne.

En cours de préparation la FNMB 2023.

Elle participe au séminaire de CTF.

Après cinq ans de négociation, la convention avec l'Education Nationale dans les Hautes -Alpes a été signée pour intervenir dans les écoles.

La discussion s'engage.

## **Commission Finances**

Pierre analyse la situation financière du comité. Il présente les tableaux de pénalités et de licences.

Pierre espère que l'année prochaine il y aura un commissaire aux comptes pour les vérifications et le bon suivi des comptes.

## **Commission Licences**

La confirmation de 1489 licenciés dont 508 de moins de 12 ans, 377 licences féminines et 1112 masculins. 44 licences dirigeantes féminines et 37 licences dirigeantes masculines.

Rappel : Il est possible de saisir une licence jusqu'au 30 juin.

## **Commission Minibasket**

La FNMB aura finalement lieu à Veynes le samedi 3 juin. Initialement prévue à Sisteron, nous étions dans l'obligation de l'annuler pour des raisons de sécurité et par manque d'espaces mis à disposition par la mairie.

Baptiste confirme que les plateaux de Minibasket se déroulent comme prévu.

La discussion s'engage.

## **Commission 3x3**

Baptiste confirme à minuit la fin des inscriptions pour l'OPEN 3x3 prévu le dimanche 14 mai. Le Club de Gap s'occupera de la restauration.

La discussion s'engage.

Baptiste sera en rendez-vous demain avec la ligue à Superdévoluy pour finaliser l'organisation avec l'Office du Tourisme.

Il fait appel aux bénévoles. Il signale l'organisation extrêmement difficile à cause de mauvaises communications entre la ligue et les clubs. Il semblerait que les clubs ne communiquent pas assez les informations à destination des participants.

## **Commission Sportive**

Aymeric confirme qu'il n'y a pas de retard dans les championnats.

Les finales de la coupe des Alpes du Sud se dérouleront le 13 mai à Manosque.

La discussion s'engage.

## **4. Questions diverses**

La discussion sur le bénévolat s'engage.

Le président du comité informe qu'environ 150 dossiers de disciplines sont en cours au niveau de la ligue, qui gère les procédures disciplinaires.

Fin de la réunion à 22h50.

Annexe 1  
Tarif de licences

# Comité Territorial Alpes du Sud BASKET BALL

## TARIFS LICENCES 2023 - 2024

		TARIFS LICENCES					ASSURANCES		
PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB	Part ligue Sud	Part Comité	TOTAL	Options			
						A	B avec IJ*	C	
CLUB	<b>SOCLE POUR TOUT LICENCIÉ EN CLUB</b>								
	LICENCE CLUB	toutes	14,00	12,50	9,00 €	35,5	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36€
	LICENCE VXE						Gratuit		
	<b>EXTENSION LICENCE BASKET</b>								* IJ : Indemnités journalières
	Joueur Compétition (5x5 et 3x3)	U7 à U11	1,00 €	- €	10,00 €	11,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36€
		U12 à U15	7,00 €	3,00 €	13,50 €	23,50 €			
		U16 à U18	17,00 €	7,00 €	20,00 €	44,00 €			
		U19 et plus	17,00 €	8,00 €	20,00 €	45,00 €			
	Technicien (socle)		- €	- €	- €	- €			
	Officiel (socle)		- €	- €	- €	- €			
	Dirigeant (socle)		- €	- €	- €	- €			
	Joueur Loisir	U19 et plus	10,00 €	- €	8,50 €	18,50 €			
				- €	- €	- €			
	Joueur Entraineur VXE (Santé, Inclusif, Tonik)	19 ans et plus	10,00 €	- €	7,00 €	17,00 €			
		moins de 18 ans	- €	- €	- €	- €			
		U19 et plus	7,00 €	- €	8,50 €	15,50 €	GRATUIT		
	<b>AUTORISATION SECONDAIRE, LICENCE T</b>								
	AST (Territoire)	U13	Gratuit	NON	- €	- €			
U15		15,00 €	NON	- €	15,00 €				
U16 et plus		24,00 €	NON	- €	24,00 €				
ASP (Performance)	< 18	Gratuit	NON	- €	- €				
	U19 et plus	24,00 €	NON	- €	24,00 €				
Licence T	U7 à U13	Gratuit	NON	- €	- €				
	U14 à U15	18,00 €	30,00 €	- €	48,00 €				
	U16 et plus	35,00 €	40,00 €	- €	75,00 €				
<b>MUTATIONS</b>									
Mutation	U7 à U13	Gratuit	NON	NON	- €				
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €	20,00 €	60,00 €				
HORS CLUB	PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB	Part ligue PACA	Part Comité	TOTAL	Options		
							A	B avec IJ*	C
	<b>CONTACT BASKET</b>								
	Contact basket	Toutes	Gratuit	NON	NON	- €			
	Micro basket	< 6	2,00 €	- €	- €	2,00 €			
	Licence Su	U18 et plus	33,00 €	NON	NON	33,00 €	2,98 €	8,63 €	A ou B + 0,50€
	Licence Jur	< 18	18,00 €	NON	NON	18,00 €			
	PASS - 1 open start 3x3	U18 et plus	5,00 €	NON	NON	5,00 €	0,77 €	2,97 €	A ou B + 0,50€
		< 18	2,00 €	NON	NON	2,00 €			
	Licence Agent Sportif AG		600,00 €	NON	NON	600,00 €			